

«bavette du poêle», monsieur le président, comme le disent les Québécois, à retirer l'intérêt de leur argent plutôt que de se faire mourir à travailler jour et nuit sur leur ferme pour arriver au résultat que l'on connaît actuellement.

Simplement pour démontrer la gravité réelle du problème, qu'il me soit permis de dire que depuis les 10 dernières années, le prix de la tôle par exemple et le coût des réparations de bâtisses a augmenté de 400 p. 100, alors que le prix de la machinerie a augmenté de 450 p. 100. Que dire des salaires pour un aide-fermier. Durant ces mêmes 10 ans le prix du lait a simplement doublé. A ce rythme-là, ceux qui continuent encore à produire du lait industriel ne sont plus des producteurs, mais des missionnaires qui veulent nourrir la population coûte que coûte. Les producteurs de lait industriel ne sont pas fous, monsieur le président, loin de là, peut-être sont-ils plus intelligents que la plupart des députés. Il arrive qu'un bon matin le fermier se lève, s'assoit avec sa bonne femme et, solennellement, avec un peu d'amertume, dit ceci: «A matin, ma vieille, c'est assez on fait encan.» Cela fait un producteur de moins. Tout le monde sera d'accord là-dessus. Et il y en a qui vont me dire: «Ah! il va vendre à un autre producteur.» Ils vont vous dire: «Qu'est-ce que cela peut donner avec un autre producteur.» Et même s'il trouve à vendre sa ferme à quelqu'un d'autre qui continuera la production de lait industriel, la production laitière de la ferme baissera de 50 p. 100, ce sera automatique. Et je vais le prouver. Ce serait des explications importantes à fournir à la Chambre pour que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) agisse dans le bon sens. Lorsqu'il y a un nouveau propriétaire, il y a une baisse de la production de 50 p. 100. Si l'ancien propriétaire produisait une tonne de lait par jour, qu'on aille voir trois ou cinq ans plus tard et le nouveau propriétaire ne produira plus que 1,000 livres par jour pour toutes sortes de raisons, savoir une main-d'œuvre inexpérimentée, ou tout simplement parce qu'il y a des changements dans la façon de faire la traite, des changements de qualité de pacage ou encore dans le transport ou le «voyagement» des vaches d'un parc à l'autre, ce qui affecte directement le volume de production par vache laitière et ainsi de suite. Et quand c'est la réalité on ne peut l'ignorer. De plus, quand on en sera rendu à payer le beurre \$1.50 la livre, le lait 70c. la pinte, la viande \$2 la livre et qu'on dépendra de plus en plus de l'importation des autres pays pour nourrir le Canada, alors qu'on aura délibérément étouffé les producteurs agricoles, il ne sera plus temps pour le gouvernement de se cogner la poitrine en disant *mea culpa*. Il aura ce qu'il aura mérité. C'est pour mettre fin à cette situation, pour protéger les producteurs de lait industriel et à cause de la gravité de la situation que j'ai proposé cette motion. Je demande donc avec insistance l'attention de la Chambre et la collaboration sans parti pris de tous les députés et ministres pour que ma motion soit acceptée et qu'on fasse au plus tôt l'analyse que je propose afin de sauver notre industrie laitière s'il en est encore temps. Je ne veux pas être malin, mais je tiens à attirer l'attention du gouvernement, afin que demain il reste encore des cultivateurs sur nos fermes, pour que l'on puisse être assuré de manger trois fois par jour des produits frais de chez nous, produits par nos vaillants et courageux frères, les producteurs agricoles canadiens.

● (1620)

En terminant, monsieur le président, on me permettra de donner un conseil au gouvernement. Actuellement, le gouvernement, par l'Office des fonctionnaires du minis-

Lait industriel

tère du Commerce et de l'Industrie, importe annuellement des États-Unis ou d'ailleurs, 50 millions de livres de fromage, ainsi que des œufs et de la viande de bœuf et de porc, sans pour cela que le ministère de l'Agriculture ou son ministre n'ait rien à dire. Le conseil que je veux donner ici au gouvernement serait celui-ci: C'est que l'importation en provenance d'autres pays de tout produit agricole, devrait relever uniquement du ministère de l'Agriculture, donc du ministre de l'Agriculture canadien. C'est lui qui, avec les offices de producteurs et avec les offices de commercialisation de produits agricoles, connaît les problèmes, les coûts dans chaque domaine de production. Il connaît aussi les besoins du consommateur canadien, quel volume de production nous devrions encourager davantage, par des subsides ou autres.

Donc, monsieur le président, je désirerais que lorsque nous reviendrons à la Chambre après les vacances d'été, que chacun des députés mérite bien, je pense, je voudrais que lorsque nous reviendrons à l'automne, que le gouvernement présente un projet de loi qui permettra ou qui donnera le pouvoir à un seul ministère, savoir celui de l'Agriculture, d'importer ou d'exporter des produits agricoles. Tout ceci afin de garantir un volume nécessaire en consommation, ainsi qu'un prix raisonnable aux producteurs, pour qu'on puisse planifier ces prix selon les coûts de production et cela à plus long terme, afin que les producteurs soient encouragés et demeurent dans l'industrie de la production agricole et pour garantir un avenir rentable aux jeunes agriculteurs qui sont la relève de demain.

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, à titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), j'aimerais clarifier la situation en ce qui a trait à la politique laitière. Nous reconnaissons tous depuis longtemps l'importance et le caractère particulier du secteur laitier dans l'agriculture canadienne. L'an dernier, il représentait 15.5 p. 100 des recettes agricoles. Et l'on ne tient pas compte en donnant ce chiffre de tout ce que représentent le lait et ses sous-produits pour les autres secteurs de l'économie. Comme dans plusieurs autres pays, l'industrie laitière canadienne fonctionne selon un système de prix surveillé. Le gouvernement a donc eu recours à divers modes de réglementation de la production. Nos programmes ont eu une grande influence sur la production laitière et sur les décisions des producteurs. Ceux-ci veulent obtenir une assurance suffisante sur la stabilité de leur production pour faire les investissements qu'exigent les entreprises laitières modernes et viables. Le gouvernement a effectivement pris des mesures pour donner cette assurance. L'un des objectifs de la politique laitière est justement d'assurer aux producteurs laitiers des revenus raisonnables. On espère ainsi voir disparaître le climat d'incertitude engendré par la récente période de hausses rapides des coûts de production.

Qu'on me permette de reprendre certains extraits de la déclaration que le ministre de l'Agriculture a prononcée le 18 avril dernier devant les représentants de l'industrie laitière. M. Whelan avait alors annoncé une nouvelle formule de rajustement du prix du lait laquelle permettait d'ajuster le revenu des producteurs laitiers. Cette formule tient compte des coûts de production, de la rémunération du producteur et de la main-d'œuvre familiale. Elle a été conçue à la suite de plusieurs études et discussions entre les personnes impliquées.